



**MAIRIE D'ORNEX**  
Département de l'Ain  
République Française

**D 2026 05 21 043**

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX** **21 MAI 2026**

**Nombre de conseillers en exercice : 29**

**Date de convocation du conseil municipal : le 13 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle communale René Lavergne, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

**Présents**

O. GUICHARD, C. BIOLAY, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M-C. ROCH  
M. CHALENDAR, J. DAZIN, J. DIZERENS, M. FOURNIER, M. CONDÉ,  
H. LEPIVERT, Y. DUMAS, C. GALLEMAND, P. GUINOT, C. MARTINET,  
F. GRENIER, M. CICCIOÙ, N. SEPIERRE, A. BOUSSER, T. LUGINBUHL,  
H. GRANGE, R. TATOUD, S. PONSART, J. HERVO, A. DI PAOLO

**Absents excusés**

L. FEDRIGO, Y. QUARTERONI, R. OTZENBERGER

**Absents**

I. MOUIMEN

**Procurations**

L. FEDRIGO à O. GUICHARD, Y. QUARTERONI à M. CHALENDAR,  
R. OTZENBERGER à C. BIOLAY

**Assistaient**

I. GOUDET, directrice générale des services, J. BRUNET, assistante du Maire  
et de la direction

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

### **5. Ressources humaines – Création d'accroissements temporaires d'activité pour le service enfance**

#### **Service enfance**

Afin d'assurer le taux d'encadrement requis pour le groupe d'enfants de l'accueil de loisirs qui participe au camp d'été qui aura lieu à la Plaine tonique, du 20 au 24 juillet prochain, il est proposé de recruter un animateur titulaire du BAFA sur cette période.

Afin de permettre le bon déroulement de l'accueil des enfants et d'assurer le taux d'encadrement légal en cas d'absence imprévue d'un animateur pendant la période d'accueil de loisirs estivale, il est proposé de créer un poste d'adjoint d'animation en accroissement temporaire d'activité du 6 juillet au 31 août 2026.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **CRÉE** un poste d'adjoint d'animation en accroissement temporaire d'activité du 20 au 24 juillet 2026, à temps complet
- **CRÉE** un poste d'adjoint d'animation en accroissement temporaire d'activité du 6 juillet au 31 août 2026, à temps complet
- **DIT** les crédits sont inscrits au budget 2026.

Fait à Ornex, le 22 mai 2026

La secrétaire de séance,

C. BIOLAY

Le Maire,

O. GUICHARD

Affiché et exécutoire le : 26 mai 2026

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.